



**MINISTÈRE
CHARGÉ DES
COMPTES PUBLICS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 09/03/2022

N°2124

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conférence décarbonation / budget vert

Olivier DUSSOPT, Ministre délégué chargé des Comptes publics, **Johannes HAHN**, Commissaire européen au budget, **Jeffrey SCHLAGENHAUF**, Secrétaire général adjoint de l'OCDE et **Jean PISANI-FERRY**, économiste et Président d'I4CE ont participé à la **table ronde « Budget vert : un outil au service de la transition écologique »**, animée par la députée **Bénédicte Peyrol**.

Initiée sous l'égide de l'OCDE « *Paris collaborative on Green Budgeting* » en 2017, les travaux et réflexions sur le budget vert mobilisent de nombreux acteurs, aussi bien aux niveaux européen et national que local. Pionnière en la matière, **la France présente depuis 2020, en annexe du projet de loi de finances initiale, un rapport détaillant la part des dépenses favorables, défavorables ou neutres sur l'ensemble du budget de l'Etat.**

Cette table ronde a été l'occasion, pour les intervenants ainsi que pour le public présent d'échanger sur les mérites de la budgétisation verte, de valoriser les réalisations les plus récentes dans ce domaine et de réfléchir aux évolutions et améliorations possibles. Olivier Dussopt a pu présenter les avancées françaises en matière de budgétisation verte, rappelant que la France avait été le premier État à concrétiser cet exercice de cotation environnementale de son budget. Le Commissaire Hahn a, de son côté, valorisé les travaux actions menées par l'Union européenne dans ce domaine, tout en insistant sur l'importance de multiplier à l'avenir les initiatives en la matière.

A l'issue de la table ronde, les participants affirment, dans une initiative commune, leur volonté de travailler ensemble pour renforcer la coopération sur ce sujet et favoriser l'émergence de pratiques communes à l'échelle européenne. La France et la Commission européenne, avec le soutien de plusieurs Etats membres engagés sur le sujet, porteront **la création d'un programme d'échange entre fonctionnaires nationaux et européens, pour partager les bonnes pratiques de chaque administration.** La Commission a par ailleurs indiqué travailler actuellement sur une révision de sa méthodologie de cotation environnementale, qui devrait être présentée aux États membres dans le cadre de son prochain projet de budget, et se dit prête à associer ces derniers à ses futures réflexions méthodologiques. La Commission entend par ailleurs renforcer sa coopération avec les États membres afin de permettre à ces derniers d'estimer la part verte de leur contribution annuelle au financement de l'Union européenne.

Olivier Dussopt a déclaré : « La budgétisation verte offre aux citoyens, au niveau européen, au niveau national et au niveau des collectivités locales, une information nouvelle et utile en mettant en lumière les dépenses croissantes en faveur de l'environnement du budget de l'Etat. Le plan de relance européen a démontré que la comptabilisation des dépenses vertes devient un enjeu majeur pour investir plus intelligemment dans la transition écologique : c'est un des leviers pour tenir la promesse du Pacte vert européen. »